

GHEUR (*Léon-Jean-Joseph-Marie*), Major de l'Armée belge, chef de zone du Comité spécial du Katanga (Liège, 5.2.1866 — Villers-la-Ville, 29.8.1932). Fils de Jean-Joseph et de Maréchal, Marie-Catherine-Josèphe.

Léon Gheur s'engagea comme volontaire, le 14 juillet 1885, au régiment des grenadiers. Nommé sous-lieutenant le 31 janvier 1890, il fut désigné pour le 11^e régiment, puis pour le 12^e régiment de ligne. Lieutenant le 26 décembre 1896, il fut envoyé en mission au Brésil en mars 1901. Il s'y occupa de navigation fluviale et de prospections commerciales et minières jusqu'en octobre 1902.

Après son retour en Belgique, Gheur se consacra surtout à des travaux cartographiques, fut nommé capitaine le 25 juin 1905, et le 6 juillet, fut engagé par le Comité spécial du Katanga. Peu de mois après son arrivée au Katanga, il fut commissionné par le représentant du C. S. K. pour prendre le commandement d'une expédition forte de 300 soldats du corps de police du C. S. K. La mission, qui débuta le 7 février 1906, consistait à reconnaître la région de Bukama, à recevoir la soumission de chefs indigènes et à mettre un terme aux atrocités commises par certains d'entre eux, ainsi qu'aux ravages causés par une forte bande de révoltés Batetela. Après cette campagne, Gheur fut nommé chef de secteur du Haut-Luapula, avec résidence à Lukafu. Il revint en Belgique, fin de terme, le 9 mars 1908.

Gheur repartit pour le Katanga le 26 novembre 1908. Il y commanda la zone — ancien secteur — du Haut-Luapula et passa au service de la Colonie, le 1^{er} septembre 1910, lorsque la délégation du pouvoir exécutif fut retirée au Comité Spécial du Katanga.

Dans ces importantes fonctions, Gheur obtint d'excellents résultats, tant au point de vue politique qu'économique. Il réussit, notamment, à améliorer les relations des pouvoirs publics avec certaines tribus qui, jusque-là, s'étaient montrées hostiles à toute pénétration pacifique.

Il entra en Europe par la côte orientale

africaine et arriva en Belgique *via* Naples, le 10 mars 1911. Entre-temps, le 24 décembre 1909, il avait été nommé commandant et désigné pour le 1^{er} régiment de ligne.

Le 20 novembre 1911, le commandant Gheur repartit une troisième fois pour l'Afrique, chargé d'organiser la Bourse du Travail du Katanga, qui avait été créée le 29 juillet 1910 pour faciliter le recrutement et régulariser l'emploi de la main-d'œuvre indigène. Grâce à sa parfaite connaissance des populations avoisinant la région minière du Katanga et à sa générosité naturelle envers les Noirs, Gheur fit adopter des mesures d'ordre pratique et humanitaire, qui favorisèrent l'émigration des indigènes vers les centres miniers.

Nommé major le 21 novembre 1914, Gheur participa, en Belgique, à la campagne de 1914-1915. Pensionné le 28 juin 1916, il mourut à Villers-la-Ville le 29 août 1932.

Lorsqu'il était chef de zone au Katanga, Gheur avait recueilli les mémoires de Mukanda Bantu, fils et successeur du fameux Msiri. La région placée sous sa direction comprenait la quasi totalité de l'ancien empire de Msiri : il était donc bien placé pour vérifier les assertions contenues dans ces mémoires, d'autant plus qu'il avait acquis une grande connaissance de la langue et des mœurs du pays. (*Les Mémoires de Mokande Bantu*, Bull. de la Soc. belge d'Études coloniales, Brux., 1919, pp. 251-277 et 497-521).

Février 1953.
M. Walraet.

Le Mouvement géographique, Brux., 1905, col. 322 ; 1908, col. 147 et 661. — Janssens, E. et Cateaux, A., *Les Belges au Congo*, t. II, Anvers, 1910, p. 359. — *La Tribune congolaise*, Brux., 26 avril 1913, p. 3 et 15 septembre 1932, p. 2. — de Montpellier d'Annevoie, dom M., *Deux ans au Katanga*, Brux., 1921, p. 72. — *Bull. de l'Assoc. des Vétérans col.*, sept. 1932, pp. 19-20. — *L'Essor colonial et maritime*, Anvers, 11 septembre 1932, p. 3. — Muller, Col. E., *Les troupes du Katanga*, Brux., 1937, p. 15. — Grauwet, R., *Deux expéditions militaires du Comité Spécial du Katanga* (Comptes rendus du Congrès scientifique Elisabethville, 1950, vol. VII, pp. 51-52). — Archives du C. S. K. et du Ministère des Colonies. — Office central de la Matricule n° 11.749.